



COMMISSION DES FINANCES

Rapport de la séance du jeudi 15 octobre 2020 à 19h00
Mairie de Corsier

<u>Présent(e)s</u> :	M. Daniel MUSCIONICO	Président
	Mme Sophie BRAND	
	Mme Andréa EHRETSMANN	
	M. Laurent PECCOUD	
	M. Raphaël RAPIN	
	M. Albert SIROLLI	
	M. Geoffray SIROLLI	
	M. Eric ANSELMETTI	Maire
	M. Christophe BAUMBERGER	Adjoint
	M. François JACCARD	Adjoint
	M. Charles LASSAUCE	Secrétaire général
	M. Raphaël CONTI	Comptable

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2020
3. Budget 2021
4. Propositions individuelles et divers

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2020

Le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

3. Budget 2021

M. le Président propose d'adopter une approche macroscopique puis d'examiner différentes lignes en détails.

M. le Maire rappelle les principales orientations qui ont accompagné la préparation du budget. Il souligne que le rôle d'une commune est d'être anticyclique en maintenant les prestations à la population.

M. le Président invite à passer en revue le budget. Des précisions sont apportées sur certains points et les membres de la commission sont appelés à se prononcer sur 2 points :

0110.00.31700. 10 Voyage du CM

Au vu de l'annonce d'un budget déficitaire et d'une situation sanitaire incertaine, il est proposé de repousser le voyage du Conseil municipal en 2022.

Vote : A l'unanimité, les membres de la commission des finances sont favorables au report du voyage du Conseil municipal à 2022.

1110.13.36120.00 APM Agents police municipale

Une augmentation de CHF 10'000.- est relative à la demande des APM pour l'engagement par les 4 communes d'une contrôleuse du stationnement sur les rives du lac lors de la période estivale.

L'Exécutif propose de ne pas accepter ce poste, la problématique sur le quai de Corsier n'étant pas identique à celle d'Hermance ou de Collonge-Bellerive.

M. le Président met aux voix la proposition d'une diminution de CHF 10'000.- sur cette ligne.

Vote : A l'unanimité, la commission appuie la proposition de réduire le budget de CHF 10'000.-

4. Propositions individuelles et divers

Décorations de Noël

M. le Président cède la parole à M. F. Jaccard.

M. l'Adjoint explique qu'en raison de l'annulation de certains événements, il reste sur le budget 2020 « Manifestations » un montant de CHF 121'289,73

M. l'Adjoint propose de procéder à l'achat ou à la location de nouvelles décorations de Noël. Il faut savoir que les anciennes décorations sont vieilles et en mauvais état.

M. le Président de la commission des finances met aux voix le principe d'utiliser cette année une partie du montant disponible pour des décorations de Noël.

Vote : A l'unanimité, les membres de la commission sont d'accord sur le principe.

La séance est levée à 21h40

Rapport : S. Biffiger